



Le service de nuit commence mal.

Le mercredi 25 septembre 2024 vers 19h30 le détenu X se disant ... faisait l'objet d'une hospitalisation d'office. A peine arrivé au greffe il refuse son hospitalisation en se rebellant.

Il a commencé par refuser de s'allonger sur le brancard, il a ensuite sauté par-dessus celui-ci et lorsque le personnel a tenté de faire usage de la force strictement nécessaire, le détenu récalcitrant a donné des coups de pieds, a donné des coups de poings et a craché en direction des personnels.

Il aura fallu le gradé, l'équipe de nuit et les infirmiers de l'hôpital de THUIR pour réussir à le maîtriser et à le sangler sur le brancard.

Le détenu continuait à cracher sur les personnels ainsi que sur le personnel soignant.

Finalement vers 20h15 la prise en charge du détenu en direction du CHS de THUIR a été effectuée.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN demande une gestion plus efficace des individus comportant des troubles psychiatriques afin qu'ils soient traités en amont par le service médical pour les rendre plus « dociles » lors des extractions médicales.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN demande aussi une meilleure gestion pour éviter que ce genre d'extraction ne se déroule en service de nuit.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN tient à féliciter le gradé et toute l'équipe de nuit pour leur courage, leur sang froid, leur réactivité et la maîtrise de la situation où il ne faut pas l'oublier certains d'entre eux ont été blessés.

Un collègue surveillant a même été ramené chez lui, se retrouvant dans l'incapacité de continuer le service de nuit.

Gérard TAILLEFER Secrétaire local **FO JUSTICE** le 26/09/2024

